

Inscriptions Garderie, Transport scolaire,
Cantine et Accueil de loisirs
pour le Mercredi

- Transport scolaire:

Matin Midi à la fin des cours

- Garderie du matin au tarif en vigueur

Oui Non

Garderie de 12h à 12h30 au tarif en vigueur

Oui Non

-Cantine de 12h à 13h au tarif en vigueur

06/09 13/09 20/09
 27/09 04/10 11/10 18/10

Accueil de loisirs en 1/2 journée au tarif en vigueur selon l'activité

06/09 13/09 20/09
 27/09 04/10 11/10 18/10

Les inscriptions ci-dessus valent engagement pour la période du 04 septembre au 20 octobre 2017 .
Toute absence non justifiée sans raison valable (médicale ou familiale) sera facturée.

Date:

Signature:

Modalités d'inscription

Merci de remplir obligatoirement la plaquette recto-verso des « TAP » .

Elle est à remettre au plus tard le **13 juillet** à la mairie (accueil ou boîte aux lettres).

Le nombre de places des ateliers étant limité selon les activités (de 14 à 18) le dépôt de la plaquette, dans le respect du délai, facilite l'accès à votre enfant, à son atelier préféré.

Service jeunesse Mairie de Locoal-Mendon
4 place du Général de Gaulle 56550
Locoal-Mendon.

Emploi du temps année scolaire 2017/2018

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Classe 9h-11h45		Classe 9h-12h	Classe 9h-11h45	
Pause 12h-13h35			Pause 12h-13h35	
Classe 13h35-15h	Classe 13h35-16h30		Classe 13h35-15h	Classe 13h35-16h30
TAP 15h-16h30		TAP 15h-16h30		

TAP: Temps d'activité périscolaire



***ATELIERS
PERISCOLAIRES
« TAP »***

**Ecole Hugues AUFFRAY
PS et MS**

**Période 1
du 04 septembre au 20 octobre 2017**

Service jeunesse

**Renseignements au 06.75.89.75.55 ou
clsh@locoal-mendon.fr**

Les activités

Continuité de la sieste avec réveil échelonné afin de respecter le rythme de l'enfant puis activités

Des ateliers seront proposés à vos enfants suivant leur réveil, leur envie mais aussi en fonction des effectifs, de la météo...

Ces ateliers à thème sont:

activité manuelle, dessin, histoires et contes, comptines, jeux d'intérieurs et d'extérieur, motricité...

Ces ateliers sont encadrés par Catherine, Ghislaine et Gwenola

La liste des enfants inscrits sera affichée à l'école ainsi que sur le site internet de la commune.

Une activité peut être aménagée en fonction des effectifs, d'une absence d'un animateur ou des conditions météorologiques.

LES ATELIERS PERISCOLAIRES:

Les enfants participant au TAP, gratuits et facultatifs, sont sous la responsabilité de la commune. Hors de ces ateliers les enfants sont sous votre responsabilité et doivent être pris en charge dès la sortie de l'école.



REGLEMENT:

Les activités périscolaires et l'accueil de loisirs sont des entités éducatives habilitées par le ministère de la Cohésion Sociale soumis à une législation et à une réglementation spécifiques.

Ils sont avant tout des lieux d'accueil et de socialisation pour les enfants en dehors du temps scolaire.

Les inscriptions valent engagement pour la période. En cas d'absence, prévenir la responsable au 06.75.89.75.55. ou par mail clsh@local-mendon.fr

- L'enfant doit avoir un comportement respectueux lors de l'activité (animateurs, enfants, locaux...)

- Mettre une tenue adaptée en cas de pluie.

Coupon réponse à ramener obligatoirement au plus tard le 13 Juillet 2017 en Mairie

Ecole: Hugues AUFRAY (période 1)

J'inscris mon enfant au TAP

Oui Non

Nom de l'enfant:

Prénom:

Numéro de téléphone:

Mail:

Classe en 2017-2018 : PS ou MS

Rayer la mention inutile	Lundi		Jeudi	
	Oui - Non		Oui - Non	
Prise en charge	<input type="checkbox"/> Classe		<input type="checkbox"/> Classe	
	<input type="checkbox"/> Car		<input type="checkbox"/> Car	
	<input type="checkbox"/> Garderie		<input type="checkbox"/> Garderie	

Merci d'indiquer si oui ou non votre enfant participe au TAP

Pour la sortie des TAP, nous avons gardé le fonctionnement de la sortie d'école.

Sous réserve des activités pédagogiques dispensées par les enseignants